



MOUVEMENT RWANDAIS POUR LE CHANGEMENT DEMOCRATIQUE (M.R.C.D)

Postal address : Avenue Baron Albert D'Huart, 124 1950 KRAAINEM, Bruxelles, Belgique
Electronic address: mrcd2050@gmail.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE No 2019/05/23

Réaction du MRCD sur la comparution du Major Callixte N. Sankara

Le MRCD a suivi avec intérêt la comparution du Major Callixte Nsabimana Sankara, 2ème Vice-Président du MRCD et ancien Porte-Parole des FLN en ce jour du 23/05/2019. Nous réaffirmons notre soutien envers l'éminent patriote Major Sankara qui, d'ailleurs, demeure Président du Rwandese Revolutionary Movement (RRM). Nous voudrions cependant formuler les observations ci-après:

Sur l'arrestation et la déportation du Major Callixte Nsabimana Sankara:

- Aucune norme internationale en matière d'arrestation et d'extradition n'a été respectée. Le Rwanda s'est comporté en véritable prédateur. Le MRCD interpellera toutes personnes et Etats impliqués dans le processus de déportation du Major Callixte Nsabimana Sankara.
- Le Major Callixte Nsabimana Sankara a été détenu au secret et soumis à la torture depuis son arrivée à Kigali et sa détention en lieu clandestin. Ceci conduit à supposer que son procès ne soit en aucun cas équitable.

Sur l'acte d'accusation du Major Callixte Nsabimana Sankara:

- Excessif et surréaliste, l'acte d'accusation montre une manifeste volonté de la part de Kigali de faire de l'accusé le fossoyeur de l'opposition en général et de l'opposition armée en particulier.
- La loi réprimant le terrorisme, sur lequel se fonde l'accusation, est dépourvue du caractère général et impersonnel, n'ayant été adoptée que postérieurement au début de la lutte des FLN, comme endiguer toutes velléités de lutte armée contre Kigali.

Sur le plaidoyer de culpabilité du Major Callixte Nsabimana Sankara:

- Nous nous inscrivons en faux contre le chèque en blanc que constitue ce plaidoyer de culpabilité global du Major Callixte Sankara, dû aux 3 semaines d'intenses tortures. En effet, le Burundi et l'Uganda sont indexés alors que ces pays n'ont rien à voir avec la lutte des FLN; il s'agit purement et simplement d'un conflit rwando-rwandaï.
- Nous observons que la Fondation Callixte Sankara avait requis un bilan de santé complet avant toute comparution, demande qui est restée sans suite.

Pour toutes ces raisons, nous réfutons catégoriquement l'acte d'accusation de notre camarade le Major Callixte Nsabimana Sankara, nous rejetons même son plaidoyer de culpabilité général.

La lutte continue.

Fait à Bruxelles, ce 23/05/2019

Paul RUSESABAGINA

Président du MRCD

<http://www.mrcd-ubumwe.org>

Twitter: @MUbumwe

Email: contact@mrcd-ubumwe.org